

COMPTE RENDU DU CTPL- Lundi 31 mai 2010

1 - Point sur l'exécution budgétaire 2010

Au 30 avril 2010, le taux d'exécution s'élève à 40,73 %.

Fluides : taux d'exécution à 50,89 % soit + 7 % /2009. Cette augmentation peut s'expliquer entre autre par un hiver rigoureux.

Nettoyage : taux d'exécution à 42,88 % soit + 8 % /2009.

A compter du 1^{er} juin, la société ONET remplace Véolia. Les produits d'entretien seront fournis par la société mais les consommables sanitaires (papier WC, essuies - mains, savon) seront pris en charge par le budget départemental. Le budget départemental n'augmente pas mais de nouvelles dépenses viennent s'y inscrire.

Fournitures : le taux d'exécution est de 32,68 % soit + 4%/2009.

Sur une somme de 91 012,78 euros de dépense de fournitures, 57 448,89 euros concernent les fournitures informatiques soit 63,12%, avec d'importantes disparités selon les postes : Est - ce le renouvellement des stocks ou le coût très élevé des consommables ?

2 - Rapport d'activité 2009

La direction a présenté aux Organisations Syndicales le rapport d'activité 2009 du département. Dans ce document sont repris les objectifs et les résultats par mission.

3 - Point sur les trois SIP mis en place.

A la demande de FO DGFIP la direction a fait un point sur le fonctionnement des trois SIP.

La direction a rencontré les équipes des SIP ; le constat est que tout va bien ; pourtant les "remontées" des agents diffèrent sensiblement de cette situation idyllique en terme :

- d'accueil physique et téléphonique ;
- de climat de travail ;
- de répartition des tâches ;
- de problèmes d'effectifs.

La solution aux problèmes d'effectifs pour l'accueil dans les SIP, préconisée par une organisation syndicale, n'est pas de demander de l'aide du poste SPL (Ermont et Garges), mais comme le prévoit la note DGFIP du 27 juillet 2009 concernant l'accueil dans les SIP : " Pendant les pics d'affluence, les services de gestion interviennent en renfort, selon les critères à préciser en local, **dans le respect de la dominante métier.**"

Pourquoi spécialiser les postes comptables ?

Cette solution passe surtout par l'arrêt des suppressions d'emplois.

4 - Point sur la mise en œuvre de l'accueil fiscal de proximité dans le cadre de la campagne IR.

Ce point a été fait à notre demande.

La direction nous a précisé qu'il était encore trop tôt pour établir un diagnostic définitif, la campagne IR s'achevant le 31 mai 2010.

FO DGFIP établit toutefois le constat suivant :

- configuration des guichets inadaptée dans certains postes ;
- appels inaboutis avec les CDI, rebasculés sur les postes de proximité ;
- manque de moyens humains ;
- augmentation de l'afflux de contribuables ;
- problèmes de saisie dans GAÏA

Un point plus détaillé sera fait par la direction lors d'un prochain CTPL.

5 - Dispositif de substitution des "jours comptables" & "ponts naturels".

Ce dispositif prévoit une autorisation exceptionnelle d'absence en remplacement des jours comptables, qui sera positionnée prioritairement à l'occasion d'un pont naturel.

6 - Questions diverses

Autorisation d'absence "Cross de Bercy"

FO DGFIP est intervenu afin que les participants au "Cross de Bercy" puissent bénéficier d'une autorisation d'absence.

En réponse, la direction locale a porté à notre connaissance les termes d'une note de service DGFIP précisant : "que les agents désirant participer à cette manifestation le feront sur leur temps personnel. Il leur est permis de s'absenter sur les plages fixes mais ils devront compenser leur absence par le mécanisme des horaires variables".

Perturbation du transport aérien : incidence pour certains agents de la DGFIP.

La situation liée au nuage de cendres volcaniques de l'Eyjafjöll a amené la DGAFP à octroyer sous conditions des autorisations d'absences exceptionnelles aux agents ayant été dans l'impossibilité avérée de rejoindre leurs services.

FO DGFIP a demandé à la direction locale si des agents du département ont été concernés par cette situation.

La direction nous a informé qu'aucune demande n'a été présentée à ce jour.

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/095/>